

Quand la communauté s'en mêle

Michèle Leroux

L'automne prochain, lorsqu'une grue plongera son bras dans cette partie du fleuve Saint-Laurent, reconstruite comme l'un des sites les plus contaminés de l'Est du Canada – triste héritage laissé par des entreprises pétrochimiques de Montréal et la Ville qui y ont déversé pendant des années leurs effluents sans traitement – ce sera plus qu'une opération de dragage et de dépollution qui s'amorcera. La première pelletée de sédiments consacra le succès d'une participation citoyenne inédite à la gestion du Saint-Laurent. Depuis 1999, en effet, industriels, fonctionnaires, élus locaux, experts, environnementalistes et simples citoyens délibèrent sur le niveau de décontamination à atteindre et le traitement des sédiments après leur retrait du lit du fleuve, dans cette zone portuaire de l'Est de Montréal communément désignée comme le secteur 103.

Autre fait inédit, ce processus de concertation a non seulement été ob-



Photo : Laurent Lepage

Le secteur 103 de la zone portuaire de Montréal.

servé par des chercheurs de la Chaire d'études sur les écosystèmes urbains de l'UQAM, mais également, depuis trois ans, par une équipe du Service de l'audiovisuel. Bientôt, le fruit de ce projet piloté par le politologue Laurent Lepage de l'Institut des sciences de l'environnement et titulaire de la

Chaire, et le réalisateur Normand Corbeil, sera officiellement lancé. «Ce documentaire donnera un bon aperçu d'un de ces lieux de délibération qui se multiplient au Québec et où différents acteurs aux intérêts divergents doivent s'entendre sur la façon de sauvegarder nos ressources», explique M. Lepage, qui a dirigé plusieurs études de cas analogues.

L'implication des communautés riveraines dans le projet de restauration du fleuve Saint-Laurent reflète une tendance nord-américaine qui délaisse l'approche judiciaire et mise plutôt sur les communautés locales et la négociation de mesures volontaires

par les acteurs intéressés. «On s'est rendu compte qu'une gestion écologique durable ne s'effectue pas en téléguignant des connaissances et des solutions dans les communautés. Pour qu'il y ait des changements durables, quelle que soit la problématique – pesticides, déchets, eau – il faut que les individus puissent s'approprier les objectifs des discours scientifique ou politique», constate le chercheur.

Des citoyens-experts

À cet égard, l'expérience entourant la décontamination du secteur 103 s'avère riche d'enseignements. «La négociation d'un compromis socialement

acceptable et écologiquement défendable repose pour beaucoup sur les citoyens-experts qui rééquilibrent le débat sur les faits, soulevant ainsi la question du droit des riverains à intervenir quant à leur cadre de vie.» Plusieurs de ces citoyens-experts sont impliqués dans le comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) local. «Ils font le relais entre la science et la société. Près de 40 % d'entre eux détiennent un doctorat ou une maîtrise, ce qui leur permet de donner le change aux scientifiques officiels», note M. Lepage.

La démarche réussie de concertation dans le secteur 103 pourrait constituer un premier modèle de référence pour les communautés voisines. Mais les conditions qui ont permis que se rejoignent la science, les citoyens et la prise de décisions responsables seront-elles toujours au rendez-vous, s'interroge M. Lepage. «La gestion intégrée et concertée de l'environnement soulève la possibilité de solutions contradictoires d'une région à l'autre et conséquemment, l'établissement de plusieurs petits régimes de normes environnementales au gré des dynamiques locales. Ces effets pervers possibles démontrent la nécessité que l'État assure la protection du territoire et coordonne les travaux qui sont faits dans la communauté», de conclure le chercheur ●

Petite histoire d'une œuvre collective : la décontamination du secteur 103 du Port de Montréal

Entre les années 1920 et 1930, l'Est de l'île de Montréal a connu une forte industrialisation, centrée sur la pétrochimie et l'affinage des métaux. En l'absence de normes environnementales, ce développement a engendré la contamination de plusieurs sites terrestres et aquatiques, les rejets industriels étant acheminés directement au fleuve, sans traitement. Dans les années 1950, la voie maritime a été construite.

Dans les années 1990, diverses études ont établi que le secteur 103 de la zone portuaire renfermait près de 40 000 mètres³ de sédiments contaminés. On signala la présence problématique d'HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), d'huiles et de graisses minérales ainsi que de particules de cuivre et autres métaux lourds. Les industries en bordure du site ont dû traiter leurs effluents et aménager des barrières anti-migratoires pour contenir la pollution. En 1995, ce secteur du port a été entièrement raccordé au réseau d'égout de la Ville de Montréal. Bien qu'on ait ainsi réussi à stopper le problème, la contamination «historique» demeurait sur place.

L'événement déclencheur du projet de restauration du secteur 103 remonte à l'été 1994. Au cours de fortes chaleurs, des problèmes récurrents de remontées d'hydrocarbures ont obligé Environnement Canada à mener sept interventions d'urgence pour minimiser les effets du «relargage», un phénomène biochimique par lequel les sédiments sont remis en suspension dans l'eau. Décontaminer le site devenait pressant. Pour convaincre les industries riveraines d'agir, les fonctionnaires fédéraux ont privilégié une approche de partenariat volontaire, plutôt que de batailles judiciaires. Un groupe de travail composé des autorités portuaires et de trois entreprises riveraines a mis en place des mesures provisoires d'atténuation, commandé des études et identifié des scénarios d'intervention. En 1999, le comité ZIP Jacques-Cartier, implanté dans ce tronçon du fleuve depuis quelques années, a mis sur pied un comité consultatif élargi, de façon à favoriser les échanges entre les entreprises engagées dans la restauration, les organismes du milieu et la population. Le professeur Laurent Lepage y participe à titre d'observateur.

Dès les premières rencontres, des questions sensibles menaçaient les délibérations – image corporative des entreprises, neutralité des fonctionnaires, crédibilité des environnementalistes, possibilité que la population réclame des audiences publiques. Mais la volonté commune d'en arriver à une solution a transporté les discussions sur le terrain scientifique, ouvrant la porte à un compromis quant au dragage, au traitement et à l'enfouissement des sédiments contaminés. Ceux provenant de produits pétroliers biodégradables (près de la moitié) subiront un traitement biologique; les autres, hautement contaminés par des métaux lourds, seront enfouis dans un lieu à sécurité maximale, aucune technologie de traitement de ces matières n'étant disponible à ce jour.

Le 15 juin dernier, lors de la séance d'information tenue au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), la proposition de tout envoyer dans un lieu d'enfouissement en Ontario ou aux États-Unis a fait l'objet d'un débat. Plusieurs participants, dont le comité ZIP Jacques-Cartier, ont soutenu que le Québec devait assumer sa responsabilité sociale à l'égard de ses sols contaminés. L'accord survenu prévoit que 60 % des sédiments seront enfouis au Québec. Les entreprises et l'administration portuaire assumeront le coût du projet, soit quelque 7 M \$. Le tout devrait être complété à l'été 2006.

Pendant ce temps... au Bangladesh



Photo : Laurent Lepage

Plus de 600 000 conducteurs de rickshaw sillonnent les rues de Dacca, la capitale du Bangladesh.

Pendant qu'au Québec des gens intéressés par la santé du fleuve Saint-Laurent délibèrent dans un cadre relativement prévisible, «à l'autre bout de la planète frappée par le tsunami, on gère l'urgence et on doit faire des choix qui ont un impact sur la vie et la mort des gens. Le contraste est fort», admet le professeur Laurent Lepage, de retour d'un atelier international qui s'est tenu à Dacca, capitale du Bangladesh. «On a beau triompher de la technologie, conquérir l'espace et détourner les rivières, il reste que des événements extrêmes révèlent la vulnérabilité des populations.»

Si la vague gigantesque a épargné le Bangladesh, les inondations et les changements climatiques ne semblent laisser aucun répit à ce pays de 141 millions d'habitants traversé par les

deltas du Gange et du Brahmapoutre, soit 230 rivières et fleuves, dont plusieurs gonflent à la fonte des neiges de l'Himalaya.

Très fragile au plan politique et économique, ce pays au ras de l'eau ne compte que 8 % de terres hautes et est donc victime de sa géographie. En juillet dernier, près de 25 millions de personnes ont été affectées par les inondations qui ont notamment submergé de nombreux quartiers de la capitale, faisant des centaines de morts et des milliers de sinistrés. L'effondrement du système d'assainissement et le mélange des crues et des eaux usées ont entraîné des épidémies, problèmes qui s'ajoutent à ceux causés par la mousson, les typhons, la qualité de l'air et la densité de population (la plus importante du monde : 1 012 habitants au km²), aggravant

d'autant les conditions de vie et de travail des quelque 600 000 conducteurs de rickshaw qui sillonnent Dacca.

«En région rurale, où habite 80 % de la population, là où il y avait de la terre, il y a maintenant de l'eau, à tel point que des agriculteurs passent de l'élevage des poulets à celui des canards», explique le chercheur qui signale l'importance de mettre au point, par exemple, des semences qui résistent aux sols humides.

L'atelier tenu au Bangladesh vise à accroître la capacité d'adaptation de la population aux changements climatiques. «On n'est pas nombreux à faire des travaux en ce sens. Il n'est pourtant pas trop tôt pour anticiper l'impact des changements climatiques et en prévenir les effets.» ●